

Fiche n°10

POSTES SPECIFIQUES ACADEMIQUES : FICHES PROFIL DE POSTE

PROFESSEUR(E) SPECIALISE(E) SUR LE DISPOSITIF ASE-AETP

Dispositif d'Inclusion scolaire d'élèves

Association Vie Au Grand Air-Priorité Enfance

1^{er} et 2nd degrés

Etablissement :	Etablissement ASE-Accueils Educatifs et Thérapeutiques de Paris (Fondation La Vie Au Grand Air-Priorité Enfance) 42 rue de l'Ouest 75014 PARIS
Discipline de poste concernée :	1 ^{er} ou 2 nd degré (toutes disciplines)
Intitulé du poste :	Professeur(e) spécialisé(e) (CAPPEI), enseignement en section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) ou en établissement régional d'enseignement adapté (EREA)
Mission particulière demandée au titulaire du poste :	Enseigner aux élèves pris en charge par l'association et mettre en œuvre les projets scolaires individualisés.
Nombre d'heures de spécialité	Selon les obligations réglementaires du corps d'appartenance de l'enseignant(e).

Activités	Compétences spécifiques	
	Connaissances particulières	Capacités
Enseigner	<ul style="list-style-type: none"> -Connaissance des programmes de l'école et du collège -Connaissance des démarches et des méthodes, des modalités de travail différencié adapté aux besoins des élèves. -Connaissance du handicap et des troubles psychiques -Connaissance des partenaires et des dispositifs relevant du secteur social à destination des plus jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> -Savoir définir des objectifs d'apprentissages individualisés -Etablir des progressions et programmations -Mettre en place des situations d'apprentissage par groupes de projet et groupes de besoin -Evaluer dans le cadre du Socle commun, rendre compte des progrès et des obstacles.
Organiser le dispositif	<ul style="list-style-type: none"> -Connaissance de l'environnement d'un EPLE (collège ou Lycée Pro) -Connaissance des partenaires et ressources. -Connaissance de la réglementation 	<ul style="list-style-type: none"> -Capacité à s'inscrire dans une équipe inter-catégorielle (psychologue, éducateurs/éducatrices, chef(fe) de service...) -Capacité à établir le lien avec les établissements de scolarisation et à

	relative au handicap et aux aménagements d'examens.	apporter conseils et préconisation à l'équipe.
Assurer le suivi du parcours des élèves	<p>-Connaissance du système éducatif, des procédures d'orientation et d'affectation (MDPH et Education nationale),</p> <p>-Connaissance des examens (CFG, Brevet) et, en Lycée Professionnel CAP et Bac Pro.</p>	-Mettre en œuvre le Projet personnalisé d'orientation (PPO) en lien avec les ressources locales (établissements, entreprises) et les partenaires.